

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

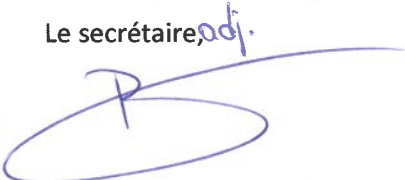
Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2026/39 du 26 octobre 2026, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2026/39-1.8	Howald, rue Ernest Beres – travaux de raccordement du 30.10.2026 au 20.11.2026
2026/39-1.9	Hesperange, route de Thionville – travaux de grutage du 05.11.2026 au 07.11.2026

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 30 octobre 2026.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire, 

Le bourgmestre, 